



Rigaud

## AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE RIGAUD

### AVIS PUBLIC

#### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

**QUE** suivant la dernière imposition des taxes décrétées par le règlement numéro 360-2018, le rôle de perception pour l'année 2019 est maintenant complété et déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des impôts fonciers dans le délai imparti.

**Avis public** est aussi donné que toutes les personnes tenues au paiement des sommes mentionnées audit rôle de perception sont tenues d'en payer le montant à mon bureau, en l'hôtel de ville de Rigaud, aux dates respectives auxquelles lesdites taxes, cotisations ou répartitions deviennent dues et exigibles, et ce, par voie électronique, par courrier ou en personne.

Donné à Rigaud, ce 21 janvier 2019

Chantal Lemieux  
Directrice générale et trésorière

Hôtel de ville  
106, rue Saint-Viateur  
Rigaud (Québec)  
J0P 1P0

Ateliers  
municipaux  
391, chemin  
J.-René-Gauthier

Caserne de  
pompiers  
7, rue Jules-A.-  
Desjardins

Bibliothèque  
102, rue St-Pierre

Téléphone :  
450 451-0869  
Télécopieur :  
450 451-4227